



C/31/14 Add.

ORIGINAL : anglais

DATE : 6 octobre 1997

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente et unième session ordinaire
Genève, 29 octobre 1997

NOMINATION DU NOUVEAU SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

ADDITIF

Document présenté par le Secrétaire général

1. Il est indiqué au paragraphe 2 du document C/31/14 qu'il est prévu que le 1^{er} décembre 1997, M. Kamil Idris prendra les fonctions de Directeur général de l'OMPI.
2. Le 22 septembre 1997, l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a nommé M. Kamil Idris, par acclamation, au poste de Directeur général. L'annexe du présent document contient, pour l'information du Conseil de l'UPOV, le communiqué de presse n° 111 de l'OMPI annonçant la nomination de M. Idris (et comportant en annexe le discours prononcé par M. Idris à l'occasion de sa nomination).

[L'annexe suit]